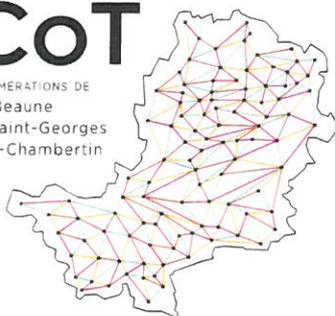


SCoT

AGGLOMÉRATIONS DE
Beaune
Nuits-Saint-Georges
Gevrey-Chambertin



Mesdames et Messieurs les
Membres du Comité Syndical

Beaune, le 28 juin 2022

Objet : Convocation au Comité Syndical du mercredi 06 juillet 2022

Madame, Monsieur, *chers collègues -*

Nous arrivons au terme de notre procédure de révision du Schéma de Cohérence Territorial. Je tenais à nouveau à vous remercier, toutes et tous, pour votre implication et le travail fourni depuis de nombreux mois pour aboutir à la finalisation de ce document.

J'ai le plaisir de vous inviter à la prochaine réunion du Comité Syndical du Syndicat Mixte du SCOT qui aura lieu le **MERCREDI 06 JUILLET 2022 à 18h00**, 14 rue Philippe Trinquet à Beaune, salle plénière.

ORDRE DU JOUR :

- Délibération :
 - o C 22/10 – Arrêt du bilan de la concertation et arrêt du projet de SCoT révisé.

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver à cette occasion, je vous indique que nous aurons l'occasion à l'issue, de pouvoir prendre le verre de l'amitié, à l'été qui arrive et à l'aboutissement de ce long parcours.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien au revoir à tous,

Le Président du Syndicat,
Pierre BOLZÉ

PJ :

- Dossier du projet de SCOT en vue de son arrêt
- Bilan de la concertation

Siège social

Syndicat Mixte des Agglomérations de Beaune, Nuits-Saint-Georges et Gevrey-Chambertin
14 rue Philippe Trinquet - Boîte Postale 40288 - 21208 BEAUNE CEDEX
Tél. +33(0)3 80 24 56 80

Secrétariat

Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges
3, rue Jean Moulin - Boîte Postale 40029 - 21701 NUITS-SAINT-GEORGES CEDEX
Tél. +33(0)3 80 27 04 80